

Lettre de rentrée des inspecteurs pour l'éducation musicale et le chant choral 2025-2026

Pêlemêle du 25/09/2025

**Rectorat de l'académie de Créteil
Secrétariat des IA-IPR d'éducation musicale**

Affaire suivie par : Laura Corbin
Tél : 01 57 02 68 48
Mél : laura.corbin@ac-creteil.fr

Texte adressé aux professeurs d'éducation musicale et de chant choral de l'académie de Créteil sous couvert de leur chef d'établissement.

Mesdames et messieurs les professeurs,

Après ces premières semaines de rentrée, nous espérons que la reprise de vos missions s'est bien déroulée et que les perspectives, tant liées à vos situations d'enseignement qu'à celles de vos projets initiés dans vos classes, seront porteuses de partages et de réussites pour tous les élèves en année scolaire 2025-2026.

Nous saluons les collègues reçus aux concours de recrutement ainsi que l'ensemble des nouveaux arrivants dans l'académie, et leur adressons nos félicitations. Nous tenons également à vous exprimer notre reconnaissance pour votre engagement constant au service des élèves, ainsi que dans la préparation et dans le déroulement des examens nationaux, de la mise en œuvre de vos projets artistiques et musicaux, et enfin du rayonnement de notre discipline au sein des établissements.

Grandes orientations nationales pour l'année 2025-2026

<https://eduscol.education.fr/document/60364/download>

La circulaire de rentrée 2025 place la réussite de chaque élève au cœur de l'action éducative, en conjuguant exigence républicaine et accompagnement adapté aux besoins. Trois priorités doivent guider notre action. De manière synthétique, nous vous proposons les orientations liées notre discipline :

- **Consolider les savoirs fondamentaux** : l'éducation musicale contribue pleinement à cet objectif par le travail de mémorisation, d'oralisation et de précision lexicale que suppose la pratique du chant et de l'écoute musicale.
- **Développer l'éducation artistique et culturelle (EAC)** : l'année scolaire s'inscrit dans un calendrier riche d'événements mémoriels et citoyen. Notre discipline offre de multiples occasions de faire vivre ces temps à travers des projets de concerts, des créations ou des partenariats culturels.
- **Favoriser l'engagement et le climat scolaire** : l'école doit demeurer un lieu protecteur, garant du bien-être des élèves. La pratique collective du chant, facteur de cohésion, contribue à cette ambition en développant estime de soi, sens du collectif et fraternité.

Nouveautés et accompagnements disciplinaires

- **Diplôme National du Brevet (DNB)** : Les modalités d'attribution évoluent, le contrôle continu représente désormais 40% du résultat final et les épreuves terminales, 60%. De plus, la note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines dont l'éducation musicale (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3^e. En ce qui concerne les enseignements facultatifs, dont celui de chant choral (EFCC), ils sont valorisés de manière uniquement positive, c'est-à-dire en prenant en compte les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue. Pour l'épreuve orale de soutenance, le candidat choisit un des objets d'étude abordés notamment dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou dans celui d'un des parcours éducatifs (comme l'éducation artistique et culturelle).

<https://eduscol.education.fr/713/modalites-d-attribution-du-diplome-national-du-brevet>

- **Intelligence artificielle et outils numériques** : la circulaire prévoit une éducation au numérique et à l'intelligence artificielle dès le collège. Notre discipline, déjà engagée sur ces enjeux par les expérimentations du GREID Musique, poursuivra la mise à disposition de ressources pédagogiques.
- **Formation continue** : le nouveau schéma directeur 2025-2029 conforte le rôle des Écoles académiques de formation continue (EAFC). Dans ce cadre, des parcours spécifiques en éducation musicale et chant choral vous seront proposés (voir ci-après).
- **Ouverture culturelle** : pour la fin de l'année civile 2025, les réservations d'offres culturelles financées par la part collective du Pass Culture sont ouvertes sur la plateforme ADAGE depuis le 15 septembre 2025 pour une reprise des actions à partir du 1er octobre. Pour notre discipline, le Pass Culture doit être pleinement mobilisées pour financer vos projets (festival choral, partenariats...) et accompagner les parcours d'élèves. Vous trouverez sur le site du ministère (en lien ci-dessous) un communiqué concernant la réouverture de la part collective. <https://www.education.gouv.fr/pass-culture-reouverture-de-la-part-collective-pour-la-deuxieme-partie-de-l-annee-civile-2025-450862>
- Les **projets de programmes** d'éducation musicale de chant choral et d'histoire des arts (cycles 3 et 4) ont été publiés en juillet dernier. Nous sommes en attente de leur validation. Nous vous invitons à les consulter (lien cycle 3 : <https://www.education.gouv.fr/media/228605/download> ; lien cycle 4 : <https://www.education.gouv.fr/media/228607/download>). L'ensemble est dans la continuité des programmes actuels, il est à remarquer la place faite à l'histoire des arts de la discipline à hauteur de 9h sur l'année, n'ayant pas vocation à constituer un temps isolé du cours.

Vie académique et partenariats

a. Animations de secteur

Les **animations de secteur** se tiendront à l'automne afin de favoriser échanges et mutualisation des pratiques. Avec l'accord de votre chef d'établissement, vous serez invités à participer à la réunion qui se tiendra au plus près de votre collège ou de votre lycée.

Nous encourageons vivement la diffusion et la valorisation de vos projets sur la plateforme *Adage* et sur le calendrier académique des concerts. L'association académique FNCS Créteil-Musichœur demeure un appui logistique et fédérateur essentiel pour vos initiatives chorales inter-établissements.

b. Enseignement facultatif de chant choral et projets de concert

Depuis la rentrée 2023, Claire LACROIX est **chargée de mission** pour l'enseignement facultatif de chant choral.

Nous souhaitons également vous rappeler l'importance de la plateforme **Adage** dans notre discipline. Elle est le support sur lequel vous devez référencer votre enseignement facultatif de chant choral (EFCC), vos orchestres et les projets de concerts que vous pourrez mener.

Tous les ans, nous constatons la très grande richesse de vos projets musicaux. Pour rappel, nous avons mis en place une **carte interactive**, accessible depuis notre site académique, et qui vous permet de référencer vos concerts afin de leur donner de la visibilité. Pour rappel, voici le lien (à conserver) :

<https://survey123.arcgis.com/share/036822ba54124e6a89ab3308b077926b>

- Vademecum du chant choral : <https://eduscol.education.fr/document/346/download>
- Programme d'EFCC (BOEN du 26/07/18) : <https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo30/MENE1820171A.htm>

c. **L'intelligence artificielle en éducation – cadre d'usage**

Il s'agit d'un document qui a pour objectif d'apporter des réponses claires aux interrogations légitimes de l'ensemble de la communauté éducative sur l'usage de l'IA en éducation. Ces IA sont des outils au service de l'enseignement et des apprentissages, mais peuvent aussi soutenir le geste enseignant dans la préparation de cours, l'aide à l'évaluation. L'École doit également donner aux élèves des clés pour comprendre cette technologie, en appréhender les opportunités comme les limites, développer un esprit critique à son égard et leur permettre de s'orienter vers des études et des métiers dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Ce document de cadrage est accessible avec ce lien : <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

d. **Campagne des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)**

Pour cette année scolaire, la campagne de PPCR est maintenue dans les conditions actuelles avec des visites au **6^e, 8^e et 9^e échelons** ; elles devraient débuter prochainement. Afin d'être en mesure **d'échanger au mieux sur vos pratiques et vos projets**, nous vous rappelons l'importance de nous faire parvenir tous les documents (synthèses de vos progressions annuelles, séquences, projets...). Le RDV de carrière est un moment qui s'appuie sur une **observation pendant l'heure** de cours, mais aussi sur les **actions menées toute l'année** que vous pourrez expliciter durant l'entretien qui suit l'heure d'observation en classe et dont la qualité est essentielle pour rendre compte de votre parcours d'enseignant.

Pour préparer le rendez-vous de carrière, de nombreuses ressources sont à votre disposition ; vous trouverez un ensemble de liens en fin de lettre.

Un accompagnement spécifique avec des visites conseils est également prévu pour les professeurs contractuels et néo-titulaires entrant dans le métier. Ces visites sont également ouvertes à tous les professeurs qui en formuleraient le souhait.

e. **Groupe de Recherche et d'Expérimentation (GREID)**

Le GREID Musique réunit des professeurs d'éducation musicale et de chant choral dont la mission est d'explorer et de tester des outils numériques accessibles à tous, puis de proposer des ressources pédagogiques variées (activités, séances, fiches, tutoriels, etc.) sur le site académique afin de faciliter leur intégration dans vos cours.

Sur l'année 2024-2025, le groupe a travaillé dans deux directions, d'une part sur la mise à disposition de ressources liées aux outils institutionnels (intégrer l'ENT à ses pratiques, Quizinière, Elea, Nolej, Balado) et d'autre part sur des applications que nous avons expérimenté dans nos pratiques en classe (Digichoeur, wooflash) l'éducation musicale.

En complément, notre équipe de professeurs exerce une veille continue sur les outils spécifiques à l'éducation musicale intégrant l'intelligence artificielle.

Si vous voulez orienter davantage vos pratiques sur les outils numériques, n'oubliez pas de vous abonner aux *lettres EduNum* en éducation musicale, réalisées par les experts disciplinaires de la direction du numérique pour l'éducation. Au-delà des ressources numériques, nous vous rappelons

l'existence de la plateforme *Edubase* qui permet de rechercher des scénarios pédagogiques élaborés par des professeurs et validés par les corps d'inspection (liens en fin de lettre).

f. L'Histoire des Arts en éducation musicale (HDA)

Évoqués de manière synthétique plus haut, la projection de la place de l'histoire des arts dans les projets de programmes est importante. La visibilité horaire de 9h sur 36 (sur l'année) incite à intégrer au quotidien cet enseignement dans vos pratiques. Sans attendre ces futurs programmes, il est à rappeler que l'histoire des arts fait partie intégrante des contenus liés à la discipline et comme une ouverture transversale qui est un réel atout pour comprendre les styles, les époques ou certaines démarches de création.

Vous trouverez en ligne de nombreuses ressources que nous espérons inspirantes et qui vous permettront sans doute de nourrir vos séquences :

- Le site HDA de l'académie de Créteil : <https://hda.ac-creteil.fr>
- Le portail Eduscol pour l'histoire des arts : <https://eduscol.education.fr/2332/histoire-des-arts>
- La plateforme Edubase dédié à l'HDA : [https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline\[0\]=Histoire%20des%20Arts](https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline[0]=Histoire%20des%20Arts)

g. Informations et liens utiles

Vous trouverez ci-après des liens et commentaires qui vous permettront d'accéder rapidement aux informations essentielles tout au long de cette année :

- Les personnes ressources,
- Le lien vers les contenus des parcours de formation de l'École Académique de la Formation Continue et les modalités d'inscription au programme de formation de notre discipline,
- Les nouveaux textes réglementaires (dont les œuvres au programme limitatif du baccalauréat),
- Les sites académiques : « Musique », « FNCS Créteil-Musichœur » et « Histoire des Arts »,
- Des informations sur *Adage* et le *Pass Culture*,
- La répartition des secteurs pour l'accompagnement et le suivi des enseignants.

Vous pouvez nous contacter pour toute question d'ordre pédagogique ou plus largement professionnelle, selon vos secteurs : florence.blanc-canty@ac-creteil.fr ; nicolas.vernier@ac-creteil.fr.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire et restons à vos côtés, disponibles pour vous accompagner dans vos missions pédagogiques, éducatives et artistiques.

L'équipe d'inspection en éducation musicale et chant choral
Florence BLANC-CANTY et Nicolas VERNIER

Personnes ressources

Chargée de mission pour l'enseignement de chant choral :

Claire LACROIX – Claire-Marie-Ce.Lacroix@ac-creteil.fr

Interlocutrice Académique au Numérique, GREID Musique (groupe de réflexion et d'expérimentation informatique), webmestre :

Virginie SOULIER – Virginie.Soulier@ac-creteil.fr

Association académique pour développement du chant choral – FNCS Créteil- Musichœur

Pour contacter l'association, vous pourrez trouver les référents des différents départements en suivant ce lien.

Les professeurs qui le souhaitent peuvent bénéficier du soutien logistique (assurances, forfaits SACEM, sonorisation, etc.) de l'association académique. Le répertoire arrangé spécialement pour les élèves de l'académie de Créteil est présenté sur la page suivante : <https://musichoeur.ac-creteil.fr/spip.php?article59>

Chargée de mission musique à la DAAC (Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle) :

Cédric GOVAERE – Cedric.Govaere@ac-creteil.fr

Gestionnaire DPE 2 (pour les professeurs contractuels) :

Catherine MOUKALLA-NJEMBELLE – ce.dpe2-220@ac-creteil.fr

Gestionnaire DPE 6 (pour les professeurs titulaires) :

Claire TISSIÈRE – ce.dpe6-602@ac-creteil.fr

EAFC (École académique de la formation continue) :

Conseillère en ingénierie de formation : Anne-Lise LEHUEN – Anne-Lise.Lehuen1@ac-creteil.fr

Gestionnaire : Ingrid MARTINS – Ingrid.Martins@ac-creteil.fr

Inscription aux parcours de l'École Académique de la Formation Continue (EAFC)

<https://www.ac-creteil.fr/offre-de-formation-2025-2026-122742>

Nous attirons votre attention sur le **parcours de formation spécifiquement liés à notre discipline (EMCC)**

<https://www.ac-creteil.fr/offre-de-formation-discipline-education-musicale-123588>

Pour recevoir des notifications à l'ouverture à pré-inscription des différents modules (stages) proposés, n'oubliez pas de **cliquer sur le bouton bleu "Inscription"** une fois arrivé sur la page du parcours intitulé "consolider et approfondir des compétences didactiques en éducation musicale et chant choral – 2026".

Sur le **parcours « Histoire des arts » deux modules** sont proposés ; vous pourrez les retrouver en suivant ce lien :

<https://www.ac-creteil.fr/offre-de-formation-histoire-des-arts-123560>

Pour information, en juin dernier se sont ouvertes les inscriptions à la formation qui permet de vous accompagner dans la préparation de la certification complémentaire à l'histoire de l'art. Si vous êtes intéressé, sachez qu'elle sera reconduite l'année prochaine et que les inscriptions se feront à la fin l'année scolaire (début juin 2026).

Le **parcours « Éducation artistique et culturelle »** avec de nombreux modules pilotés par la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle (DAAC) que vous pourrez retrouver avec le lien suivant :

<https://www.ac-creteil.fr/offre-de-formation-education-artistique-et-culturelle-123533>

Pour information, le stage en partenariat avec le CRÉA à Aulnay-Sous-Bois est accessible dans l'onglet "Langages et Pratiques artistiques pour favoriser la créativité des élèves", module[87716] "Voix en scène".

Pour vous aider à vous connecter et vous inscrire à ces parcours, vous trouverez ci-dessous 2 tutoriels :

- lien de la vidéo pour se connecter à l'application de formation : <https://podeduc.apps.education.fr/video/43051-tuto-comment-se-connecter-a-lapplication-de-formation/>
- lien de la vidéo pour s'inscrire à un parcours de formation : <https://podeduc.apps.education.fr/video/46845-tuto-sinscrire-a-un-parcours-de-formation/>

L'inscription se fait en 3 étapes :

1. « inscription » au parcours qui contient le module qui vous intéresse (*il s'agit en fait d'une pré-inscription*)
2. cette première étape vous permettra d'être informé de l'ouverture du module et de vous y inscrire pour candidater (étape 2).
3. votre chef d'établissement valide votre demande d'inscription (étape 3)

Si vous avez retenu par l'EAFc (en fonction du nombre de places), les premiers inscrits reçoivent une convocation.

Textes de référence et ressources (sélection)

LYCÉE - Voie Générale

La session 2024-2025 du baccalauréat s'est déroulée en adéquation avec le calendrier national : épreuves de spécialité au mois de mai (oral) et épreuves terminales (écrit) en juin. Pour la session prochaine 2025-2026, le calendrier de l'organisation des épreuves du baccalauréat n'est pas dévoilé à ce jour.

Depuis la mise en application de la réforme du lycée, rappelons que l'enseignement optionnel musique relève uniquement du contrôle continu et que celui de spécialité est évalué par deux épreuves l'une écrite de 3h30 d'écoutes et de culture musicale et l'autre orale de 30 minutes de pratique musicale en lien avec la réalisation de projets musicaux. Enfin, l'épreuve du Grand oral s'appuie sur les deux spécialités choisies par le candidat de manière soit transversale soit disciplinaire.

Détail des épreuves du baccalauréat général : <https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-baccalaureat-general>

Programme complémentaire pour l'année 2025-2026 – enseignement optionnel de musique :

Le programme d'enseignement optionnel de musique au cycle terminal du lycée général et technologique est précisé dans le Bulletin officiel n°15 du 10 avril 2025

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo15/MENE2504603N>

Le programme d'enseignement optionnel de musique au cycle terminal du lycée général et technologique institue un programme complémentaire publié chaque année au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Ce programme complémentaire concerne les élèves des classes de première et terminale. Il est constitué d'un corpus d'œuvres de référence et de perspectives de travail relevant des deux champs de questionnement présentés par le programme du cycle terminal.

Perspectives de travail : pour le champ de questionnement *La place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine* – perspective : musique et sciences : lutherie, acoustique, neurosciences, intelligence artificielle etc. ; pour le champ de questionnement *La diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps et l'espace* – perspective : musique savante vs musique populaire.

De nombreuses œuvres musicales sont construites à partir d'un matériau harmonique très restreint, souvent sur la base de trois d'accords. Selon les époques et les espaces géographiques, ces accords sont utilisés de façon simple ou bien enrichis ou développés de diverses manières. Les connaissances harmoniques peuvent permettre de développer sa pratique musicale et de favoriser le jeu collectif.

Les pièces inscrites au programme complémentaire de l'enseignement optionnel pour l'année scolaire 2025-2026 permettent une interrogation concrète de ces accords qui forment une sorte de trait d'union entre des univers parfois contraires : comment ces accords ont-ils conquis le monde musical, comment ont-ils été développés, enrichis et transformés, comment permettent-ils une cohésion dans une pratique musicale collective, de quelle façon les compositeurs en ont-ils joué à différentes époques et dans différentes aires géographiques du monde, en quoi l'intelligence artificielle permet-elle de faciliter les pratiques musicales avec ces accords ?

Ces approches diversifiées permettront d'expérimenter, de créer, de développer des pratiques musicales en tissant un lien avec d'autres œuvres, d'époques et d'espaces géographiques différents.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le corpus d'œuvres de référence est le suivant :

- Diego Ortiz, « Passamezzo Moderno (Recercada II) », 1553, in album *Ostinato*, Hespèrion XXI, Jordi Savall, 2001 ;
- Wolfgang-Amadeus Mozart, *12 variations* « Ah, vous dirai-je maman », KV 265, thème, variations 1, 5 et 12, 1781 ;
- Robert Johnson, « Sweet home Chicago », 1937 ;
- Pierre Henry, Michel Colombier, « Psyché Rock », in *Messe pour le temps présent*, album *Les jerks électroniques de la messe pour le temps présent*, 1967 ;
- Bob Marley and The Wailers, « Three little Birds », in album *Exodus*, 1977.

Programme limitatif pour l'année 2025-2026 – enseignement de spécialité musique :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo15/MENE2504603N>

- Carl Philipp Emanuel Bach, *Concerto pour violoncelle*, La M, Wq 172, 3e mvt : « Allegro assai ».
- « **Musique électronique** » : Jazzrausch Bigband, album *Dancing Wittgenstein*, 2018 : « Dancing Wittgenstein » ; « I Want To Be A Banana » ; « Subzero » ; « I Want To Be A Banana (Slatec Remix) » et Jeff Mills, *Orchestre national d'Île-de-France, Light From The Outside World*, concert enregistré à la Salle Pleyel le 23 septembre 2012 : « The Man who Wanted Stars » ; « The Bells » ; « Amazon » ; « Sonic Destroyer ».
- « **Écritures, formes, graphismes** » : avec un corpus de 4 œuvres : Guillaume de Machaut : "Ma fin est mon commencement" ; Johannes Ciconia : "Le Ray au soleyl" ; Jacob Senleches : "La Harpe de Mélodie" ; Baude Cordier : "Tout pas Compas suy composés".

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, un programme national est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Il est renouvelable pour partie chaque année. Il est enrichi de l'écoute et de l'étude de nombreuses autres pièces, le choix de certaines d'entre elles tirant parti des programmations prévues dans les structures de diffusion de l'environnement proche. Allié aux compétences pratiques développées tout au long du cycle terminal, cet ensemble permet aux candidats de satisfaire les différents attendus de l'épreuve.

Programmes et ressources pour l'enseignement optionnel et pour l'enseignement de spécialité Arts-Musique

<https://eduscol.education.fr/1740/programmes-et-ressources-en-musique-voie-qt>

Présentation du « Grand oral »

<https://eduscol.education.fr/cid149452/presentation-du-grand-oral.html>

COLLÈGE

Organisation des enseignements au collège

BO n°27 du 2 juillet 2015 « Enseignements au collège. Organisation » :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=90913

Arrêté du 9 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 modifié relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège (**nouvel enseignement facultatif de chant choral**) :

<https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo7/MENE1800789A.htm>

Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège (programme consolidé publié au BO n°31 du 30/07/2020

<https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html> <https://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4-college.html>

Bulletin officiel n°30 du 6 juillet 2018

Enseignement facultatif au collège - Programme de chant choral

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132989

Ressources d'accompagnement des programmes

Cycle 2 et cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/147/education-musicale-cycles-2-et-3>

Cycle 4, éducation musicale : <http://eduscol.education.fr/cid99277/ressources-accompagnement-education-musicale.html>

Vademecum « La chorale à l'école, au collège et au lycée », version actualisée 2020 :

<https://eduscol.education.fr/document/346/download>

Sites académiques

SITE MUSIQUE : <http://musique.ac-creteil.fr/>

SITE DE L'ASSOCIATION FNCS CRÉTEIL-MUSICHŒUR : <https://musichoeur.ac-creteil.fr>

SITE HISTOIRE DES ARTS : <https://hda.ac-creteil.fr>

SITE NATIONAL : <https://eduscol.education.fr/education-musicale/>

SITE Édubase (pour expérimenter, s'inspirer, se former) : <https://edubase.eduscol.education.fr/>

LETTRE ÉDUNUM ÉDUCATION MUSICALE (autour du numérique en EMCC)

<https://eduscol.education.fr/2581/lettre-edunum-education-musicale> / [Pour s'abonner à la lettre mensuelle, c'est ici.](#)

Répartition des secteurs

Concernant les animations pédagogiques, les visites conseil ou les rendez-vous de carrière, voici la répartition des secteurs :

	77	93	94
Florence BLANC-CANTY	Districts : 4, 5, 6, 7, 11, 12	Districts : 5, 6, 7, 8	Districts : 1, 2, 8, 9
Nicolas VERNIER	Districts : 1, 2, 3, 8, 9, 10	Districts : 1, 2, 3, 4	Districts : 3, 4, 5, 6, 7, 10

Pour identifier votre district, vous pouvez vous référer aux cartes suivantes :

- Seine Saint-Denis : <https://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article113>
- Val-de-Marne : <https://www.dsden94.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article957>
- Seine et Marne : <http://www.dsden77.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article796>

Pour préparer le rendez-vous de carrière, vous pourrez utilement prendre connaissance de la notice et du document de référence de l'entretien sur le site national : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants :
<https://www.education.gouv.fr/media/48144/download>

L'équipe d'inspection en éducation musicale et chant choral
Florence BLANC-CANTY et Nicolas VERNIER